

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 72 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.- 1 an Fr. 44.- LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

Billet valaisan: REVISIONS CONSTITUTIONNELLES

Le Grand Conseil a été saisi par le gouvernement de plusieurs projets de révision partielle de la constitution. C'est la suite de nombreux postulats et motions qui dorment dans les tiroirs depuis des années et que tous les groupes, si ce n'est tous les députés ont déposés au moins une fois.

Le point qui semble faire l'unité est celui de l'élection au système proportionnel des autorités communales. Tous les partis ont aujourd'hui un intérêt évident à abolir la vieille combinaison, consistant à exiger que le cinquième des citoyens d'une commune demande que l'élection se fasse au système proportionnel plutôt qu'au système majoritaire comme le veut la Constitution. Le ramassage des signatures nécessaires pour obtenir ce droit est une véritable opération dans les villes. A Sion, il faut obtenir plus de mille signatures. Certes, sauf les fous, tout le monde signe, mais il faut pour chaque signature fournir une explication et souvent cela finit au bistrot du coin. C'est si fastidieux qu'aux dernières élections les minoritaires se demandaient s'il ne fallait pas laisser le soin aux majoritaires de former le Conseil communal.

Il va de soi que les minoritaires ne sont pas partout les mêmes, mais il n'en reste pas moins que le gouvernement avec sa nonchalance coutumière a prolongé indéfiniment un système dépassé par le temps. Actuellement même en faisant diligence avec la révision, il faudra encore une fois récolter les signatures.

Un autre projet de révision consiste à vouloir supprimer dans la Constitution cette partie de phrase qui interdit la désignation de deux conseillers d'Etat dans un district. C'est la troisième fois que le gouvernement présente cette réforme qui chaque fois a été rejetée par le peuple. Chose curieuse d'ailleurs, le Parti conservateur lui-même a invité lors de la dernière consultation populaire les citoyens à repousser cette réforme.

Aujourd'hui le gouvernement avec son astuce coutumière revient devant le Grand Conseil avec la même formule, mais s'oppose à la nomination

au système proportionnel du Conseil d'Etat sous le prétexte que cette proposition a été repoussée par le peuple. Il y a donc deux poids et deux mesures. On n'est pas à une vergogne près à la Planta, pourvu que cela «les» arrange.

Nous comprenons qu'il soit gênant aux entourures d'avoir par exemple un conseiller d'Etat (d'ailleurs sympathique) désigné par les Haut-Valaisans et habitant Sion. Grâce à ce genre de chose, le district de Sion n'a plus eu de représentant depuis 1929. Ce n'est pas que les majoritaires de la capitale aient beaucoup de bois, mais c'est plutôt désagréable d'avoir constamment une barrière devant soi. Même s'ils sont contents d'avoir un prétexte pour ne pas être obligés de montrer leur indigence, ils le sont encore plus de pouvoir récriminer contre l'injustice.

Quoiqu'il en soit, cette révision ne se justifie pas avec un Conseil d'Etat de cinq membres.

Le problème serait évidemment sensiblement différent si le Conseil d'Etat était composé de sept membres. Nous savons bien qu'il y a une forte prévention contre le projet de porter le nombre de nos conseillers d'Etat à sept, pourtant ce serait certainement justifié. Nous nous heurtons avant tout aux chefs de services qui n'aimeraient certainement pas cette solution car la conséquence directe serait une diminution d'indépendance. Les citoyens y voient une augmentation des dépenses, alors que le contraire serait vrai. Comment faire admettre que deux hommes supplémentaires au gouvernement puissent provoquer des économies?

Pourtant nous avons bien plus de conseillers d'Etat car nous en avons un par service, et un au-dessus qui signe.

Tout homme raisonnable se rend parfaitement compte qu'il est impensable par exemple que le chef du Département de l'Intérieur puisse surveiller l'ensemble de ses services, surtout qu'il doit être plus de trois mois à Berne.

De plus, nous aurions un intérêt

évident à ce que le gouvernement ait au moins deux si ce n'est trois membres aux Chambres fédérales pour y augmenter une influence assez mince dans le temps présent. Cette petite représentation gouvernementale a été de tout temps une faiblesse pour le Valais.

Serait-il possible que l'on veuille une fois examiner ce problème en dehors de l'esprit partisan? Nous devons malheureusement constater qu'au lieu de s'élever on reste dans des propositions à la petite semaine, plongées d'avance dans un linceul partisan.

Il semble que le moins qu'on eût pu faire en l'occurrence c'est de réunir une table ronde pour discuter ces problèmes et ne pas arriver avec une proposition de majoritaire que l'on cherche à imposer par la force.

Lorsqu'il s'agit de trouver des solutions à des problèmes épineux et impopulaires on a bien soin de s'entourer de toutes les bonnes volontés, mais en revanche ces messieurs prennent facilement des attitudes arrogantes lorsqu'il faudrait trouver une solution de conciliation.

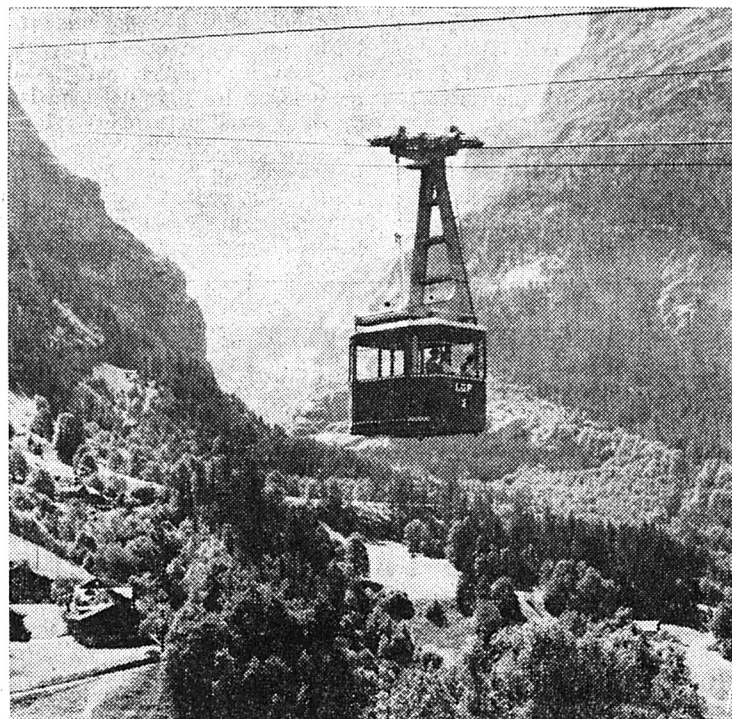
Si on ne veut pas examiner nos propositions lorsque nous en faisons, nous réviserons notre attitude car rien n'est plus facile que de jouer le même jeu dans d'autres circonstances.

Il est fini le temps où une majorité peut se contenter de faire de l'immobilisme en ne comptant que sur ses propres forces.

Une troisième réforme consiste à accorder le droit de vote aux femmes. Il y a là une justice que personne de sensé ne peut contester. Certes nous savons bien qu'une majorité de femmes en Valais n'est guère empressée de saisir ces devoirs nouveaux. C'est là également une forme d'égoïsme, car en fait personne ne peut les obliger d'aller voter, mais en revanche, elles n'ont pas le droit de supprimer le droit de vote à celles qui le désirent et qui en ont besoin pour se défendre. Nous espérons en conséquence que les épouses et les mères pousseront les hommes à leur accorder cette reconnaissance que tout être humain doit détenir.

A. DUSSEX.

Nouveau téléphérique



Le nouveau téléphérique Grindelwald-Pfingstegg a été inauguré mercredi. Le village-glacier de Pfingstegg, situé à une altitude de 1931 m., peut être atteint maintenant en trois minutes de Grindelwald. Le nouveau téléphérique, dont le coût a atteint 2,1 millions de francs, a une dénivellation de 361 m. pour une longueur de 1046 m. Les deux cabines de 35 places chacune ont une capacité de 500 personnes/heure.

NOUVELLES SUISSES

Le succès du tunnel du Mont-Blanc

Mis en exploitation et ouvert à la circulation le 19 juillet 1965, le tunnel sous le Mont-Blanc a été utilisé pendant ces deux premières années par 1 195 500 véhicules dont 86 200 poids lourds. La deuxième année accuse une très forte progression par rapport à la première. Depuis le début de l'exploitation, relève l'Office du tourisme de Genève, aucun accident ne s'est produit dans le tunnel. Les chiffres

ci-dessus montrent bien l'importance de cette voie de communication entre l'Italie et la France ainsi que la valeur de cette artère internationale sur le plan européen, qui enregistre un trafic impressionnant de poids lourds. En 1969, Aoste et le tunnel du Mont-Blanc seront reliés au réseau des autoroutes italiennes par une grande autoroute moderne qui atteindra la capitale du pays valdotain.

Triple noyade dans le lac de Lugano

Trois personnes se sont noyées vers 14 h., hier, dans les eaux du lac de Lugano, entre Osteno et Gandria, en territoire italien. Un groupe de jeunes filles accompagnées par une sœur religieuse était en excursion le long du lac. Une jeune fille voulut se baigner les jambes et s'approcha du rivage. Elle glissa et tomba dans l'eau; la religieuse accourue à son secours tomba à son tour et se noya, ainsi qu'une autre jeune fille qui tentait de secourir sa compagne et la sœur religieuse. Les trois victimes sont de nationalité italienne.

A travers le pays vaudois

CHATEAU-D'EX: Chalet incendié. — Jeudi, vers 12 h. 55, un incendie a complètement détruit un chalet d'alpage, sis au fond de la vallée de la Torneresse, au lieu dit «Ban Haut», commune de Château-d'Ex. Les pompiers de cette localité, secondés par ceux de L'Etivaz, ont dû se borner à protéger les chalets voisins et la forêt. Un pompier a été blessé à un bras. Le chalet propriété de M. C. Isoz, domicilié aux Moulins, était occupé par des éclaireurs lausannois, qui préparaient leur départ. Le sinistre est dû à des étincelles, provenant de l'âtre, tombées sur les tavillons surchauffés du toit.

LAUSANNE: Condamnation d'un escroc. — Le Tribunal correctionnel de Lausanne a prononcé jeudi son jugement, dans une affaire de détournements commise au détriment de l'administration de l'AVS. Elle a condamné à deux ans et demi de réclusion moins 50 jours de préventive, à 3 ans de privation des droits civiques, un homme de 51 ans, pour abus de confiance, faux dans les titres, ges-

tion déloyale et suppression de titres. De 1956 à 1965, chef du service de l'AVS des Groupements patronaux vaudois, l'accusé a réussi à détourner, à son profit, une somme de 140 700 fr., sur laquelle il a remboursé déjà 50 000 francs. Il a réussi à garder pour lui des cotisations d'assurés, à supprimer des quittances, à imiter des signatures, à soustraire des relevés de comptes des fiches d'assurés. Il a établi de faux doubles de relevés de comptes. Il devra payer les frais d'expertise (4600 francs), 400 fr. à une société d'assurances, pour frais d'intervention pénale. Il a signé, avec cette société, une convention par laquelle il se reconnaît redevable à la société de 90 000 fr.

Le tribunal a d'autre part condamné à un an de réclusion moins 11 jours de préventive, à 100 fr. d'amende et aux frais, pour escroquerie et abus de confiance un Vaudois de 34 ans, qui a commis une série d'escroqueries en empruntant de petites sommes dans les cafés et des commerces, en émettant des chèques sans provision, en gardant pour lui deux ristournes de sociétés d'assurance.

AU BOUT DU LAC

GENÈVE: Noyade. — Se baignant près de la jetée des Pâquis, avec d'autres camarades, un jeune Suisse allemand, Hans-Jörg Luthi, 23 ans, demeurant aux Eaux-Vives à Genève, a coulé et s'est noyé. Son corps n'a été retrouvé que plusieurs heures après.

GENÈVE: Forte caution. — Inculpé de gestion déloyale et d'escroquerie

au détriment d'un grand magasin de la place de Genève, un chef de rayon qui avait outrepassé ses pouvoirs en commandant pour 40 millions de francs de marchandises, a présenté une demande de mise en liberté provisoire. La Chambre d'accusation a pris une décision ordonnant la mise en liberté provisoire de l'inculpé sous caution de 50 000 fr.

Un nouveau «chantier modèle» pour les objecteurs

Le service modèle pour objecteurs de conscience organisé par l'Association suisse pour le service civil international a lieu cette année du 24 juillet au 12 août. Il s'agit de construire un chemin pacager sur l'Intschialp (Uri), à 2000 m. d'altitude, pour permettre la traversée d'un éboulis. Dix à quinze objecteurs de conscience et sympathisants participeront à ce chantier pour prouver leur volonté de servir par un travail pénible d'une durée de trois semaines. Le chantier correspond, dans sa durée et dans son exécution, à un cours de répétition militaire et exige des participants volontaires un engagement total. L'Association suisse pour le service civil international essaye par ce chantier modèle d'attirer une fois de plus l'attention des autorités et dans la même mesure celle du public sur un problème de notre pays qui n'a pas encore pu être résolu. Certes, le Conseil national a adopté récemment quelques

améliorations qui facilitent le sort de ceux qui refusent avec conviction le service militaire sous quelque forme qu'il soit. C'est ainsi qu'ils ne passeront plus que les nuits en prison, travaillant de jour dans un hôpital. L'ASSCI accueille cette amélioration, certes, mais craint d'autre part qu'une véritable solution par la reconnaissance de la liberté d'opinion et la création d'un service alternatif ne se voie traînée en longueur.

Le problème subsiste: des citoyens de notre pays dont les opinions divergent de l'opinion dominante en ce qui concerne la défense nationale et qui du fait de leurs convictions ne peuvent accomplir le service militaire constitutionnellement exigé de tous, sont condamnés pour leurs opinions. L'association lutte depuis des années pour que ces citoyens ne soient pas condamnés, mais qu'ils soient incorporés dans un service alternatif.

On sait que le Conseil national a

rejeté l'initiative Borel qui demandait l'institution d'un service alternatif pour objecteurs de conscience. Le Conseil national suivit dans sa décision l'expertise du professeur Bridel qui arrive à la conclusion qu'un service alternatif est incompatible avec la Constitution fédérale. L'association respecte cette décision, mais croit cependant qu'il faut chercher une solution de principe même s'il s'agit de créer en premier lieu les bases constitutionnelles nécessaires. Cela exige une analyse profonde et la discussion du problème au sein du peuple même et nous sommes convaincus que les difficultés juridiques pourront être aplanies aussitôt que le peuple suisse sera parvenu à une compréhension meilleure du problème.

Le service modèle de l'Intschialp devrait attirer l'attention sur le problème et contribuer à rendre possible une solution acceptable dans un avenir pas trop lointain.

Cela s'est passé dans notre pays

BERNE: Nouvel ambassadeur. — Le nouvel ambassadeur d'Autriche en Suisse, M. E. Bielka, est arrivé jeudi soir à Berne. L'ambassadeur qui était jusqu'ici secrétaire général au ministère des affaires étrangères à Vienne, remettra prochainement ses lettres de créances au Conseil fédéral.

HOCHWALD: Gros incendie. — Jeudi peu après 12 heures, le feu a éclaté dans la grange d'un rural à Hochwald, dans le canton de Soleure. L'incendie se propagea avec une grande rapidité de sorte que bientôt tout l'immeuble fut la proie des flammes. Au début du sinistre, seule

jeune femme du paysan se trouvait à la maison. Grâce à sa présence d'esprit, cinq pièces de gros bétail furent sorties de l'écurie. Seules deux génisses restèrent dans les flammes. Cependant la grange avec tout le matériel aratoire et les fourrages a brûlé. La maison d'habitation a pu être sauvée.

L'affaire des immeubles de luxe au Grand-Saconnex

II*
Lors du débat au Grand Conseil sur l'affaire du groupe d'immeubles de luxe construit au Grand-Saconnex, M. Peyrot, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics, a accusé les porte-parole de la gauche, en l'occurrence les députés Piguet (soc.) et Magnin (POP) de n'être intervenu en faveur de la thèse des pétitionnaires que parce qu'il s'agissait d'immeubles de luxe. Le premier nommé lui a répondu en ces termes :
« Je voudrais répondre deux mots à M. Peyrot, qui nous parle des HLM et dit que nous avons montré le bout de l'oreille parce que c'étaient des immeubles de luxe.

» Je pense, M. Peyrot, que vous n'auriez pas eu les grandes difficultés qui ont entouré cette affaire s'il s'était agi de construction d'immeubles HLM; il y aurait eu d'autres arrangements pris, nous n'en discuterions pas ce soir.
» Je désire attirer votre attention, sans prétendre que vous n'avez rien tenté, sur le fait que le Département des travaux publics n'a pas essayé d'améliorer les prévisions ou les projets des constructeurs. Il est tout de même extraordinaire que le département ait, le 24 février 1967, publié l'arrêté accordant l'autorisation de construire du Conseil d'Etat, alors que le département savait que le Conseil

municipal du Grand-Saconnex allait en discuter le 27 !
M. Peyrot : — Comment le savait-il ?
L. Piguet : — C'est indiqué dans le rapport !
M. Peyrot : — Apportez la preuve ! (agitation).
L. Piguet : — C'est dans le rapport ! Je ne peux pas discuter autrement que d'après le rapport qui nous a été soumis !
Par conséquent, ce rapport nous le dit, je souligne qu'il y a eu passablement de précipitation et que l'on aurait pu parfaitement bien discuter avec les autorités ! (municipales, réd.)
Je maintiens mon amendement parce que la commission a raison, dans son unanimité de renvoyer l'affaire au Conseil d'Etat; mais le Conseil d'Etat doit, dans les six mois, dire au Grand Conseil quelle aura été la suite donnée à cette pétition.
» J'ajoute que nous demandons au Conseil d'Etat d'user de son pouvoir pour donner satisfaction aux autorités et à la population du Grand-Saconnex. Nous ne décidons pas d'une loi, nous ne décidons pas d'un mandat impératif, nous manifestons la volonté du Grand Conseil en demandant au Conseil d'Etat de faire l'impossible pour arriver à trouver une solution heureuse ! »
Comme nous l'avons dit dans notre premier article, la proposition d'amendement en vue d'une intervention officielle fut refusée par une faible majorité, c'est-à-dire par les chrétiens-sociaux, les libéraux et les radicaux. Les partis politiques bourgeois de la commune du Grand-Saconnex, co-auteurs de la pétition contre la position du Conseil d'Etat peuvent aujourd'hui méditer sur le sabotage effectué par leurs mandataires au législatif cantonal.
Dans un dernier « papier », nous parlerons du côté fiscal de l'affaire du Grand-Saconnex.
* Voir notre journal du 19 juillet.

Avant les élections nationales

Le PSV ne veut pas d'apparement

Le Comité directeur du Parti socialiste vaudois a procédé à un premier échange de vues, à propos des prochaines élections fédérales de l'automne 1967. Il a confirmé la convocation d'un congrès extraordinaire, qui se tiendra à la Grande Salle de Prilly, le samedi 9 septembre 1967, dès 14 h.
Le Comité directeur considère que le Parti socialiste vaudois se doit de présenter une candidature au Conseil des Etats. L'importance du parti, la confiance qui lui est accordée par une fraction importante du corps électoral vaudois, justifient pleinement cette revendication.
Le Comité directeur s'est également penché sur le problème de l'apparement. Le Parti socialiste s'est régulièrement opposé à toute proposition d'apparement; rappelons que

le système proportionnel doit précisément permettre à chaque parti de se présenter seul devant l'électeur. Le Comité directeur a constaté qu'aucun élément nouveau n'est intervenu, qui permettrait de réviser notre conception. Dès lors il demandera au congrès de confirmer les positions prises précédemment par le Parti socialiste vaudois, ce dernier allant seul à la lutte.
Le Comité directeur a enfin examiné la situation de la caisse de propagande et a décidé que les efforts devaient se poursuivre. Le coût des campagnes électorales est toujours plus élevé, et le parti ne pourra mener sa propagande que dans la mesure où les militants lui en donneront les moyens financiers.
S. M.

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'Instruction publique GENÈVE

Pour faire fonctionner son équipement électronique
le Service de la recherche sociologique
engage pour le 1^{er} septembre 1967

UN OPÉRATEUR

Connaissance IBM 1401 ou CDG 160-A. Possibilité de formation sur un grand ordinateur dans un proche avenir.
Offres manuscrites avec curriculum vitae et photo doivent être adressées au Service de la recherche sociologique, rue de Lausanne 65, 1202 Genève.

Genève: Tirs militaires
Les prochains tirs militaires auront lieu les 22 et 23 juillet.
Stand de Bernex: samedi matin, Bataillon 13, Pro Helvetia; samedi après midi, Bataillon 13, Pro Helvetia; dimanche matin, Pro Helvetia.
Stand de Cartigny: samedi matin, dimanche matin.
Stand de Satigny: dimanche matin.
Stand de Veyrier: samedi matin, dimanche matin.

AU BOUT DU LAC Genève: Collectes!

De temps à autre, le Département de justice et police rappelle dans la « Feuille d'Avis officielle » que le service des collectes reçoit de fréquentes plaintes pour des collectes qui ne seraient pas autorisées. Dans le même communiqué, le département précise que « seules les personnes titulaires d'une carte d'identité ainsi que d'un carnet de collecte officiels (couverture du carnet brune et sceau du Département de justice et police apposé sur la carte d'identité et sur le carnet), sont autorisées à collecter de l'argent.
Les autorisations officielles, on le sait, ne sont données qu'au profit d'œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique; de plus, les collectes autorisées sont annoncées dans la « Feuille d'Avis officielle ». D'autre part, les collectes sont autorisées dans un temps limité et suivant un horaire précis, c'est-à-dire les jours ouvrables de 8 à 12 h. et de 14 à 19 h.
Cet article vise un double but.
D'abord informer nos lecteurs qui peuvent, lors d'une collecte douteuse, téléphoner au service des collectes (tél.: 27 25 50).
Ensuite, poser une ou deux questions au Département de justice et

police. Dans ses communiqués que nous citons plus haut, le Département de justice et police parle de « fréquentes plaintes qui lui sont parvenues ». Or, il serait intéressant de savoir si ces plaintes furent suivies d'enquêtes de police et si elles donnèrent des résultats positifs. Serait-il possible de connaître les suites judiciaires et leur épilogue devant le Tribunal de police? A notre avis, il serait pour le moins curieux qu'en raison des nombreuses plaintes dont il est question dans les communiqués de police l'on ne parvienne à se saisir d'un coupable.
A moins que les communiqués du Département de justice et police remplissent un rôle purement préventif contre les délinquants éventuels et d'information de la population.
Un dernier point: Tout le monde ne lit pas la « Feuille d'Avis officielle ». Aussi, afin de mieux informer la population sur les collectes autorisées, le service compétent ne pourrait-il assurer l'annonce des collectes dans tous les journaux locaux d'information ou prier les institutions responsables de le faire? Tout le monde y gagnerait à commencer par lesdites institutions.

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
14.30-17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Une lutte implacable dans un Far West en fièvre !
LE SHÉRIF AUX POINGS NUS
B. Darin, Emily Banks, Leslie Nielsen
Technicolor - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17.20, 20.30 16 ans
Ce soir nocturne à 23.15
Première vision En couleurs
L'AVENTURIER MAGNIFIQUE
Un amour pur qu'un destin étrange unit et sépare. Une lutte sans pitié contre l'injustice et la violence. Un roman qui a captivé des millions de lecteurs

Atlantique Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Des gags à mourir de rire
EN PLEIN CIRAGE
avec Francis Blanche, Martine Carol, Félix Marten

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir nocturne à 23.15
Une énigme passionnante pleine d'action et de sensations fortes !
L'INCONNUE DE HONG-KONG
avec Philippe Nicaud Dalida et Serge Gainsbourg
En cinémascope

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans
Ulla Jacobsson dans la délicieuse comédie d'amour:
SOURIRES D'UNE NUIT D'ÉTÉ
Scénario et mise en scène: Ingmar Bergman - Copie neuve
Parlé franc.: 14.30, 19.00, 21.00 - Vers. orig. s.-t. franc./all. - Fav. susp. à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Barbara Steele, Peter Baldwin
LE SPECTRE DU PROFESSEUR HICHCOCK
Un film d'épouvante - A déconseiller aux personnes nerveuses et impressionnables - Eastmancolor

Cineac Tél. 22 74 99
Permanent: 14.00-23.00 12 ans
Le spectaculaire et bouleversant univers d'Haroun Tazieff
LE VOLCAN INTERDIT
Le plus extraordinaire des documentaires

Colisée Tél. 32 51 25
14.30, 20.30 16 ans
En supertechnirama - Technicolor
3 heures de projection
L'œuvre grandiose d'Anthony Mann produite par Samuel Bronston
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN
Sophia Loren, S. Boyd, O. Sharif, A. Guinness, J. Mason, A. Quayle, C. Plummer, M. Ferrer

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
Ce soir nocturne à 23.15
Vistavision - Parlé français
La réédition d'un western sensationnel
DU SANG DANS LE DÉSERT
Réalisation d'Anthony Mann, avec Henry Fonda et Anthony Perkins

Lido Tél. 23 21 44
En français: 14.00, 16.00, 20.00, 22.10
En anglais: 18.00 (in english) 16 ans
Le chef-d'œuvre d'Orson Welles, d'après Franz Kafka
LE PROCÈS (The Trial)
avec Anthony Perkins, Jeanne Moreau, Romy Schneider, Elsa Martinelli,

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 20.30 18 ans
Français - Eastmancolor
Les passions s'enflamment jusqu'au drame sordide et mystérieux !
A DOUBLE TOUR
« Malheur à celui par qui le scandale arrive... »
Madeleine Robinson, Antonella Lualdi, J.-P. Belmondo

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
Jean Marais dans le rôle de D'Artagnan avec Claudine Auger dans
LE MASQUE DE FER
Cinémascope - Couleurs
Réalisation: Henri Decoin

Montchoisi Tél. 26 05 87
15.00, 20.30 18 ans
Erstaufführung
Schöne Filme kommen wieder...
Hildegard Knef - Gustav Fröhlich
DIE SUENDERIN
Wer den Film sah, wird ihn wieder sehen wollen und wer ihn versäumte, wird mit Ungeduld warten

Palace Tél. 22 15 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 7 ans
LES CHEFS-D'ŒUVRES DE WALT DISNEY
Un Oscar a été décerné à chacun des 10 dessins animés et au film *Oiseaux aquatiques* composant ce programme! «Allez voir ce film» (Le Figaro)
Technicolor - Parlé français

Rex Tél. 23 43 51
14.30, 17.00, 20.00, 22.25 16 ans
Kirk Douglas, un des héros d'une histoire véridique de neuf hommes courageux qui changèrent le destin du monde.
LES HÉROS DE TELEMARCK
Richard Harris, Ulla Jacobson
Technicolor - Scope - Parlé français

ROMANDIE 23 47 64
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir nocturne à 23.15
Une production Carlo Ponti - Couleurs
Le fameux film de Vittorio de Sica
Un monument du cinéma italien !
HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN
avec
Sophia Loren et Marcella Mastroianni

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 18 ans
Le fameux film pollicier de Jean-Luc Godard
BANDE A PART
avec Anna Karina, Claude Brasseur et Sami Frey
Jusqu'à vendredi soir inclus !

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 18 ans
Alain Delon et Jane Fonda dans
LES FÉLINS

Meilleur marché, un tapis

König en vaut deux

Deux magasins à votre service
Bas du Petit-Chêne Place Saint-Laurent 22
LAUSANNE

MEMENTO GENEVOIS

COUR DE L'HOTEL DE VILLE: 20.45, Sérénade-Mozart, Orchestre de la Suisse romande, direction Pierre Colombo; soliste, Henri Helearts, basson. (En cas de mauvais temps: Victoria-Hall.)

HORLOGERIE BIJOUTERIE
O. MEYLAN
20 rue de l'Alpe, 20
TÉL. 22 36 90 LAUSANNE

TELEPHONE PERMANENT: 22 42 54

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

VILLE DE GENÈVE
COUR DE L'HOTEL DE VILLE
Vendredi 21 juillet 1967, à 20 h. 45
SÉRÉNADE - MOZART
Orchestre de la Suisse romande

Direction: Pierre Colombo
Soliste: Henri Helearts, basson
Location au Grand Théâtre, de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 à 19 h.
Tél. 25 62 60
Prix des places: Fr. 2.- à 5.-
Par mauvais temps: Victoria-Hall

Offres d'emploi

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
ouvre une inscription pour un poste de
PROFESSEUR
pour l'enseignement de la médecine propédeutique
Cet enseignement comprend cinq heures de cours et de séminaires par semaine.
Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres, avant le 15 septembre 1967, au secrétariat général de l'Université, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4, auquel ils peuvent s'adresser pour obtenir tous renseignements complémentaires.

Comment doit-on considérer l'emploi des femmes qui travaillent tout en ayant des responsabilités familiales? Aucun accord général ne se dégage sur ce point. Les différences de tendances proviennent d'une inégalité des niveaux dans le développement économique, des objections traditionnelles faites au travail des femmes.¹

Dans l'évolution des points de vue sur ce sujet, l'augmentation de l'emploi des femmes et notamment de celles ayant des responsabilités familiales a été le facteur le plus déterminant. Contrairement à une opinion répandue, les mères des jeunes enfants ne représentent qu'une petite minorité (et en général ce sont des femmes qui n'ont pas d'autre choix).

Ajoutons à cela que, dans le pays où le plein emploi existe, ce n'est pas, dans la plupart des cas, la pauvreté qui incite les femmes à prendre une occupation et leurs familles ne sont pas pour autant

enquête du Bureau international du travail (BIT): « Le gouvernement considère que la participation aux activités économiques des femmes dont les enfants n'exigent plus de soins constants est non seulement un droit, mais, dans certaines circonstances, un devoir social. »

Les besoins des femmes ayant des responsabilités familiales sont aussi divers que leurs situations économiques et familiales, que leurs personnalités. Les services du secteur commercial et les innovations techniques de toutes sortes répondent à certains de leurs be-

sentent un avantage que n'offrent pas les autres services; ils sont exactement adaptés aux besoins des femmes qui travaillent. Partout où il en existe, leur fonctionnement correspond aux heures de travail des mères, ou est assez souple pour s'y adapter.

Par contre, les heures de classe ne sont jamais adaptées aux heures de travail des adultes (sauf, bien entendu, celles des professeurs). Les écoles sont des institutions autonomes qui suivent leur propre logique interne, sans se soucier de la commodité des parents.

Le temps après les heures de classe et l'époque des vacances scolaires posent aux mères qui travaillent les problèmes les plus ardu. Il y a un mot pour « latchkey children » (les enfants livrés à eux-mêmes) dans toutes les langues et dans tous les pays, et le phénomène social qu'il évoque ne laisse pas d'inquiéter l'opinion publique. Cette inquiétude se traduit plus souvent par des réactions émotives à l'encontre des mères qui travaillent que par des propositions cons-



Poste de travail hautement mécanisé dans l'industrie horlogère. Peu à peu, la société s'adapte au travail des femmes en dehors de leur foyer.

que tous les hommes et les femmes constituant l'effectif de main-d'œuvre réunis. Et pourtant, il est certain qu'en plus du grand nombre de femmes arrivant à concilier famille et travail, beaucoup d'autres, pour l'instant sans activité dans l'économie, travailleraient volontiers hors de chez elles si quelques-uns des obstacles auxquels elles se heurtent pouvaient être surmontés.

Eu égard à leur vie professionnelle, il semble douteux que ce soit dans l'intérêt même des femmes de demander des conditions spéciales de travail. Cela pourrait sérieusement compromettre leurs perspectives d'emploi. Contrairement à la maxime admise des « droits égaux », cela irait à l'encontre des efforts faits pour obtenir l'égalité des salaires et des possibilités d'emploi.

Le problème du travail à temps partiel est différent. C'est dans ce domaine, semble-t-il, que des aménagements apporteraient les résultats les plus fructueux.

Au cours des dernières années, dans les pays où règne le plein emploi, le travail à temps partiel est apparu comme une solution possible contre les crises de main-d'œuvre.

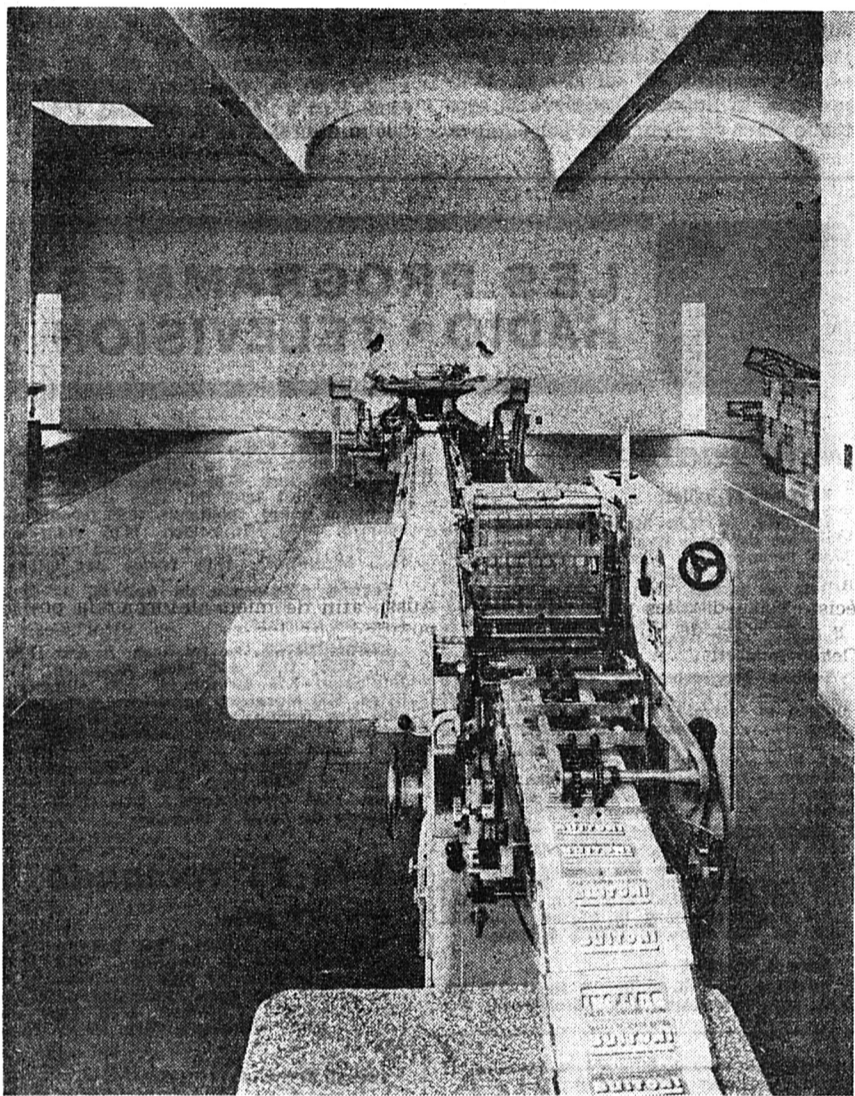
employeurs font valoir l'accroissement des coûts administratifs, des frais généraux, des assurances sociales, et aussi les difficultés techniques d'organisation.

Des cours de perfectionnement

L'attitude des syndicats n'est pas partout la même. Alors que certains d'entre eux voient dans le travail à temps partiel une occasion offerte aux travailleuses d'adapter leurs heures de travail aux nécessités familiales, et aussi un moyen d'améliorer leur niveau de vie, d'autres font ressortir le caractère marginal du travail à temps partiel, son insécurité, le fait qu'il risque de conduire à une dépréciation du travail féminin en général. Ils ne souhaitent pas que les femmes soient traitées comme les groupes handicapés qui ont besoin de « mesures de faveur » et dont on saurait bien se passer lorsque la situation sur le marché du travail n'exigerait plus de concessions de la part des employeurs.

De nombreuses femmes ayant atteint la trentaine et la quarantaine et dont la maturité et l'expérience conviendraient parfaite-

L'emploi des femmes



Deux ouvrières suffisent pour desservir une machine automatique dans l'industrie alimentaire.

Un grand nombre de femmes arrivent à concilier famille et travail.

négligées, bien que les femmes qui travaillent soient de plus en plus nombreuses. Pour la plupart, ce sont des femmes de trente ou quarante ans, dont les enfants sont déjà grands et dont la formation professionnelle ou les études supérieures réclament un effort financier. Ou bien ce sont des veuves qui doivent compléter une pension modeste, ou des femmes possédant certaines qualifications, par exemple des infirmières, des professeurs qui, devant la crise, ont répondu à l'appel des pouvoirs publics leur demandant de reprendre leur métier.

En Suisse, la pénurie de main-d'œuvre et un taux d'immigration élevé ont déterminé un changement d'attitude envers l'emploi des femmes mariées, ce qui a amené l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail à poser la question suivante dans un rapport publié en 1962: « Le prix de l'expansion économique et d'un plus haut niveau de vie est-il devenu trop élevé lorsque ces buts sont atteints avec l'aide de travailleurs étrangers dont le nombre constitue une menace pour l'individualité du pays? » La réponse à cette question purement rhétorique se trouve dans une récente loi limitant l'afflux des travailleurs étrangers. D'autre part, l'avis officiel sur l'utilisation des ressources nationales de main-d'œuvre féminine s'exprime dans la réponse du Gouvernement suisse à une récente

soins, notamment en leur épargnant du temps et de la fatigue physique. Au cours de ces dernières années, ces services ont pris une rapide extension et sont appelés à se développer encore davantage. Peu à peu, par étapes, la société s'adapte à ce nouveau phénomène qu'est le travail des femmes en dehors de leur foyer.

Les services d'aide au foyer

Quelques pays seulement possèdent des « services d'aide au foyer »; leur tâche consiste à aider les familles en difficulté, en accomplissant quelques-unes des besoins domestiques essentielles.

Ces organismes existent sur une petite échelle en Suède, en Suisse, aux Etats-Unis, mais ils y sont pour le moment trop peu nombreux. La principale difficulté pour installer de tels services provient du fait que dans les pays industrialisés où ils seraient le plus nécessaires, il s'est avéré excessivement difficile de recruter des femmes pour le travail de maison. Le service relativement le plus répandu, quoique encore insuffisant dans tous les pays, est celui des crèches, des garderies de jour, des jardins d'enfants et autres systèmes de garderie destinés aux enfants d'âge préscolaire des mères qui travaillent.

Encore qu'en trop petit nombre, les centres de garde de jour pré-

structives pour remédier à cet état de choses. Cependant, certains pays ont pris des mesures, sinon pour traiter le problème, du moins pour en diminuer l'ampleur.

C'est pourquoi, pour les grandes vacances, bien des pays — certains à une grande échelle — organisent des colonies, camps de vacances, « écoles d'été », etc. Partout, dans le monde actuel, on s'accorde pour trouver essentiel, au double point de vue de la santé et de l'éducation, un séjour à la campagne d'au moins une semaine ou deux et l'on considère que c'est là un droit naturel pour tout enfant.

La « révolution domestique »

Mis à part le soin aux enfants, l'habileté d'une femme qui travaille d'accomplir, sans trop d'efforts à la fois ses devoirs professionnels et domestiques dépendra largement du degré de « rationalisation » qu'elle pourra introduire dans ses tâches ménagères.

L'apparition des appareils électriques ménagers n'est qu'un élément de la « révolution domestique » qui s'accomplit actuellement. On peut se demander si cet aspect est le plus important. L'invention et la production de masse de produits de consommation par nature plus périssables ont aussi des conséquences très étendues.

L'invention des fibres synthétiques et des matières plastiques pour une série d'usages domestiques pratiquement illimités, le développement des procédés de fabrication de textiles faciles à laver et séchant très rapidement, irrétrécissables et imperméables; la production de détergents et autres produits de nettoyage et d'astiquage faciles à utiliser; de nouveaux procédés pour conserver les aliments par congélation, déshydratation, emballage sous vide, tels sont quelques-uns des éléments les plus saillants d'une liste qui serait trop longue à énumérer. Tout cela contribue à simplifier les travaux ménagers courants et à diminuer la peine des maîtresses de maison.

C'est là une évolution économique d'origine assez récente, puisqu'elle a commencé il n'y a guère qu'une vingtaine d'années, mais qui a déjà complètement changé l'aspect des travaux ménagers. Ce mouvement ne peut que se poursuivre et aller en s'amplifiant. Conséquence de cette révolution ménagère, les soins du ménage — par opposition à ceux des personnes — sont devenus plus élastiques, c'est-à-dire qu'ils pourraient en fait être réduits, même s'ils ne le sont pas toujours.

Un problème spécial

Le travail des femmes, ainsi que M. Fourastié l'a signalé, constitue un problème spécial, non seulement parce que les femmes représentent le tiers de l'effectif total de main-d'œuvre et presque la moitié de tout l'effectif du secteur tertiaire, mais parce qu'elles font autant d'heures de travail à elles seules dans leurs activités « extraprofessionnelles » — foyer et famille —



Ouvrière dans l'industrie du petit appareillage. Surmonter la transition entre le travail domestique et un plus vaste champ d'activité.

L'emploi à temps partiel des femmes mariées qui ont des qualifications spéciales peut avoir aussi cet avantage de leur permettre de ne pas perdre la pratique de leur métier en attendant le moment où elles pourront éventuellement reprendre un travail à temps complet.

Il semblerait que l'emploi à temps partiel réponde à un besoin social précis. Le système actuel pourtant présente un certain nombre d'inconvénients. Pour les femmes, il se peut que le montant des gains soit insuffisant pour compenser les dépenses supplémentaires occasionnées. Les perspectives d'avancement sont nulles; les droits à la retraite et les autres avantages sociaux sont moindres. Les

ment aux emplois de responsabilité dans les affaires, l'industrie et les professions libérales pourraient être employées si un plus grand nombre de cours de formation et de perfectionnement étaient ouverts à celles qui désirent reprendre un emploi après une période d'inactivité. Ces cours ne devraient pas avoir pour seul objet la formation de femmes plus jeunes à certaines professions, mais de fournir à toutes celles qui le désirent l'aide psychologique nécessaire pour surmonter la transition entre le travail domestique et un plus vaste champ d'activité.

Jean Huguot

¹ Voir chapitres I, II et III de l'enquête « Aspects de la condition féminine ».

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme Victoire de Stablinski, doyen du Tour de France Bonne course du Genevois Binggeli

La 19^e étape du Tour de France, Bordeaux—Limoges (217 km.), a été marquée par l'échappée lancée après 15 km. par le Hollandais van der Vleuten, lequel fut rejoint par les Français Stablinski et Grain et le Genevois René Binggeli. A l'exception du Français Stablinski, qui jouait le rôle d'observateur, les fuyards creusèrent rapidement un écart qui monta à 15'55" au maximum. Dans la seconde partie de la course, le groupe principal combla une partie de son retard. Après s'être contenté de suivre, le vétéran français Jean Stablinski lâcha ses compagnons à une douzaine de kilomètres de l'arrivée. Ainsi, vingt-quatre heures après Mastrotto, Stablinski, l'un des anciens du cyclisme français, a donné une nouvelle victoire d'étape à la France.

Cette étape n'a pas apporté de grandes modifications dans les classements. Le Français Roger Pingeon a conservé son maillot jaune. Il est probable qu'il aura plus à lutter dans l'étape de vendredi. Seul le classement par équipes a empêché les échappés de conserver leur imposante avance. En effet, la présence en tête de la course du Hollandais van der Vleuten était inquiétante pour les Italiens de la Primavera. Au classement, les équipiers de Balmamion possédaient sept minutes d'avance sur les Bataves. Balmamion et ses hommes prirent donc une part importante dans la réaction.

L'EXPLOIT DE BINGGELI

Le Genevois René Binggeli a tenu parole. Depuis longtemps, il déclarait qu'il avait l'intention de faire quelque chose. « Dès l'attaque, j'ai cru que c'était bon. C'est la raison pour laquelle j'ai travaillé dur », a-t-il déclaré à l'arrivée à Limoges. Ainsi, il aura fallu attendre la 19^e étape pour voir un Suisse « mettre le nez à la

fenêtre » et réussir quelque chose. En réussissant, René Binggeli a démontré qu'il était réellement l'un des Suisses ayant le plus de métier. A l'arrivée, Binggeli était d'ailleurs encore relativement frais. Il s'est vu attribuer la prime de l'élégance (250 fr.) de la journée.

Comme le faisait remarquer Ferdi Kubler, il faut également féliciter les autres membres de l'équipe. Jusqu'au contrôle de ravitaillement de Nontroc (147 km.), où le peloton se scinda en plusieurs groupes, les équipiers de Binggeli firent la course en tête, neutralisant dans la mesure de leurs moyens les tentatives d'échappée. Avec Binggeli troisième et Schleck septième, la formation a réalisé une bonne journée.

Classement de l'étape: 1. Stablinski, France, 5 h. 50'20"; 2. Grain, Coqs, 5 h. 52'06"; 3. Binggeli, Suisse; 4. Van der Vleuten, Hollande, m. t.; 5. Schepers, Hollande, 5 h. 54'28"; 6. Huysmans, Belgique, 5 h. 54'29"; 7. Schleck, Luxembourg, 5 h. 56'10"; 8. Wilde, Allemagne; 9. Polidori, Primavera, m. t.; 10. Janssen, Hollande, 5 h. 56'16", et, dans le même temps, tout le peloton comprenant les Suisses Ruegg, Spuhler, Pfenninger, Vifian, Brand et Blanc.

Classement général: 1. Pingeon, France, 114 h. 23'53"; 2. Jimenez, Espagne, à 2'03"; 3. Letort, Bleuets, à 4'05"; 4. Balmamion, Primavera, à

5'48"; 5. Aimar, France, à 7'02"; 6. Janssen, Hollande, à 8'39"; 7. Manzanque, Esperanza, à 12'21"; 8. Huysmans, Belgique, à 13'57"; 9. Gimondi, Italie, à 15'50"; 10. Bodrero, Primavera, à 19'03"; 11. Poulidor, France, à 19'04"; 12. Schleck, Luxembourg, à 30'23"; 32. Ruegg, Suisse, à 40'22"; 56. Binggeli, Suisse, à 1 h. 03'49"; 67. Pfenninger, Suisse, à 1 h. 14'32"; 72. Vifian, Suisse, à 1 h. 18'50"; 77. Spuhler, Suisse, à 1 h. 28'19"; 81. Brand, Suisse, à 1 h. 36'52"; 85. Blanc, Suisse, à 1 h. 47'15".

Classement par points: 1. Janssen, 138; 2. Reybroeck, 116; 3. Vandenberghe, 111.

Grand Prix de la montagne. — Côte du Moulin-Blanc: 1. Binggeli; 2. Van der Vleuten; 3. Stablinski. — Classement général: 1. Jimenez, 112 p.; 2. Balmamion, 61; 3. Poulidor, 46; 4. Pingeon, 38; 5. Manzanque et Letort, 32 points.

Classement par équipes. — A l'étape: 1. Hollande, 17 h. 42'50"; 2. France, 17 h. 44'32"; 3. Suisse-Luxembourg, 17 h. 44'32". — Classement général: 1. France, 344 h. 58'48"; 2. Primavera, 345 h. 30'47"; 3. Hollande, 345 h. 32'10"; 12. Suisse-Luxembourg, 346 h. 36'44".

Primes. — Malchance: pas attribuée. Combativité: van der Vleuten. Progressivité: Binggeli, six places. Élégance: Binggeli.

Tour de l'Avenir: Les Suisses en difficulté

La huitième étape du Tour de l'Avenir, qui conduisait les 54 rescapés de Libourne à Limoges, sur 193 km., a été remportée par l'Allemande Troche, qui s'était échappé au 130^e kilomètre en compagnie de l'Espanol Linares et du Tchecoslovaque Kindl. Ces trois hommes — Troche était le mieux placé au classement général avec le dix-huitième rang — ont terminé avec environ deux minutes et demie d'avance à Limoges. Aucune modification importante n'a été enregistrée, le Français Christian Robini conservant le maillot jaune et le Hollandais Rinus Wagtmans la première place du classement par points.

LA COURSE DES SUISSES

Cette huitième étape a été marquée dans le camp helvétique par la course courageuse du jeune Hugo Lier. Victime de maux d'estomac, Lier fit appel une première fois au médecin après 30 km. Attendu par Rub, il reprit sa place dans le groupe. A moins d'un kilomètre du ravitaillement de Nontron (123 km.), Lier dut une nouvelle fois recevoir des soins du médecin. Dès lors, il poursuivit la course seul après avoir été encouragé au ravitaillement par Oscar Plattner. A l'arrivée, il termina avec 39'33" de retard, ce qui lui valut son élimination. Rub et Reusser ont fini dans le peloton, alors que le champion suisse Koechli a été décroché dans une petite côte à 2 km. du but. Epuisé, il a concédé 49" au groupe. Malgré cela, la Suisse a conservé la septième place du classement par équipes.

Classement de l'étape: 1. Troche, Allemagne, 5 h. 09'41"; 2. Linares, Espagne, 5 h. 09'45"; 3. Kindl, Tchecoslovaque, 5 h. 09'54"; 4. Gilson, Luxembourg, 5 h. 12'09"; 5. Ricci, France, 5 h. 12'54"; 26. Rub, Suisse, 5 h. 14'07"; 38. Reusser, Suisse, m. t.; 50. Koechli, Suisse, 5 h. 14'56"; 53. Lier, Suisse, 5 h. 49'14" (hors des délais).

Classement général: 1. Robini, France, 28 h. 28'20"; 2. Conti, Italie, à 5'09"; 3. Gomez, Espagne, à 6'16"; 4. Guimard, France, à 7'26"; 5. Den Hertog, Hollande, à 8'24"; 35. Reusser, Suisse, à 38'36"; 39. Koechli, Suisse, à 42'24"; 42. Rub Suisse, à 50'05".

Classement par points: 1. Wagtmans, 77; 2. Guimard, 72; 3. Pecchiolan, 71; 4. Guyot, 57; 5. Conti, 55.

Natation

Nouveau record d'Europe pour Mosconi

Dans la nouvelle piscine de 50 m. d'eau douce du Cercle des nageurs de Marseille, le Français Alain Mosconi est devenu le premier recordman d'Europe du 200 m. quatre nages. En effet, il a réalisé 2'16"3, alors que le temps limite était de 2'16"5. Les temps de passage ont été les suivants: 50 m. (papillon), 29"; 100 m. (dos) 1'03"5; 150 m. (brasse), 1'45"2; 200 m. (libre), 2'16"3.

Cela s'est passé dans notre pays

LUCERNE: Tragique bain de nuit. — Un peintre âgé de 25 ans, M. Kohler, de Zoug, a trouvé une fin tragique, mercredi peu avant minuit. Il avait décidé de se baigner dans la Reuss, à Lucerne, avec un camarade. Les deux jeunes gens avaient fait une tournée de pintes. Malgré les sages conseils d'un troisième compagnon, les deux hommes sautèrent dans les eaux tumultueuses de la Reuss, non loin du célèbre pont de bois. Alors que l'un des deux nageurs nocturnes se raccrochait à une des piles du pont, le peintre fut emporté par les flots. Malgré la prompt intervention de la police de la ville, il ne fut pas possible de ramener M. Kohler à la vie.

SCHONENWERD: Un enfant se noie. — Le petit A. Brunner, âgé de 8 ans, se baignait mercredi à Schönenwerd (SO). Il coula soudain à pic, et tous les efforts entrepris pour le ramener se révélèrent vains. Ses parents habitent Obergoesgen (SO).

BERNE: Aide médicale au Nigéria. — Le Conseil fédéral a décidé de consacrer une somme de 50 000 fr. à une action d'assistance médicale au Nigéria par le Comité international de la Croix-Rouge, avec le concours de la Croix-Rouge suisse.

L'IMPORTATION DES TOMATES. — Depuis mercredi, les importateurs de tomates doivent acheter en Suisse une quantité égale à celle qu'ils font venir de l'étranger. Cette réglementation est valable jusqu'à nouvel avis, mais en tout cas jusqu'au 27 juillet. Si la prestation indigène ne peut être fournie en temps utile, les contingents d'importation seront réduits. Le prix de prise en charge des tomates tessinoises de première qualité, franco gare de départ, a été fixé à 87 ct. le kilo brut pour net.

ZURICH: Vers un référendum sur le tabac? — Réuni à Zurich, le Comité central du Parti radical du canton de Zurich a pris position contre la protection permanente des prix du tabac décidée par le Conseil national. Il a décidé à l'unanimité d'intervenir par voie référendaire au cas où le Conseil des Etats adopterait la même position que le Conseil national.

FOOTBALL. — Un match d'appui a été nécessaire pour désigner l'un des finalistes de la coupe d'Amérique du Sud des clubs champions. Universitario Lima a été battu sur son terrain par Racing Buenos-Aires (1-2), qui affrontera en finale Nacional Montevideo. Penarol Montevideo, détenteur du trophée et vainqueur de la coupe intercontinentale, a été éliminé en demi-finale.

● Match international à Walbrzych: Pologne bat Finlande, 7-2.

TENNIS. — A Durban, à l'issue de la première journée de la finale du groupe B de la zone européenne de la coupe Davis, l'Afrique du Sud mène par deux victoires à zéro devant le Brésil. Bob Hewitt, le numéro un sud-africain, a dû lutter 2 h. 48" avant de battre le meilleur Brésilien, Thomas Koch, par 6-4, 9-11, 11-9, 6-2. Dans le second simple, Cliff Drysdale l'a emporté en 1 h. 28" devant le Brésilien Edison Mandarino par 6-2, 8-6, 6-2.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Vendredi 21 juillet:
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash, 16.05 Rendez-vous de seize heures, 17.00 Miroir-flash, 17.05 Perspectives, 17.30 Jeunesse-Club «Pirates», 18.00 Inf., 18.10 Micro dans la vie, 19.00 Miroir du monde, 19.30 Situation internationale, 19.35 Millésimes, 20.00 Magazine 67, 21.00 Orch. de chambre, 22.30 Inf., 22.35 Cinéma-magazine, 23.00 Plein feu sur la danse, 23.25 Miroir-dernière.
Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club «Pirates», 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera, 19.30 Mus. légère, 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde, 20.20 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton, 20.30 Optique de la chanson, 21.00 Carte blanche à la poésie, 22.00 Refrains et chansons pour la nuit, 22.30 Rythmes et folklore américains.
BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Pièce en dialecte, 16.50 Mélodies de Gershwin, 17.30 Pour les enfants, 18.00 Inf., 18.20 Magazine récréatif, 19.00 Sports, 19.15 Inf., 20.00 Orch., 20.30 Evocation, 21.30 Tout n'est pas triste dans la presse mondiale, 22.15 Inf., 22.25 Dansons comme à Rome.
Samedi 22 juillet
SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf., 7.15 Miroir-première, 8.00 Miroir-flash, 8.05

Route libre, 9.00, 10.00, 11.00 Miroir-flash, 9.45 Les ailes, 10.45 Le rail - Roulez sur l'ori, 12.00 Miroir-flash, 12.05 Carillon de midi, 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf., 12.55 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton, 13.05 Demain dimanche, 14.00 Miroir-flash, 14.05 Vient de paraître, 14.45 Chœur de la Radio romande, 15.00 Miroir-flash, 15.05 Temps des loisirs.
Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus., 14.00 Carte blanche à la mus., 15.00 Mus. de chambre.
BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 6.20 Mus. viennoise, 7.10 Jardinage, 7.15 Swingtette, 7.30 Automobilistes, 8.30 Mosaïque helvétique, 9.05 Magazine des familles, 9.30 Joyeux fin de semaine, 12.00 Ensemble musette, 12.30 Inf., 12.40 Compliments - Mus. récréative, 13.00 Cabaret - Week-end en mus., 14.00 Politique intérieure, 14.30 Jazz, 15.00 Economie politique, 15.05 Divertissement pop., 15.30 Fête fédérale de chant à Lucerne.

A la TV romande

Vendredi 21 juillet:
 16.30 Tour de France, 18.45 Bulletin, 18.50 «Un Fauve pour le Week-end», film, 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont, 19.30 «Les Joyeux Naufrageés», feuilleton, 20.00 Téléjournal, 20.20 Carrefour, 20.30 Tour de France, 20.40 «Fortunat», film, 22.30 Téléjournal.
Samedi 22 juillet
 14.00 Tennis.

A la TV française

Vendredi 21 juillet:
1^{re} chaîne. — 17.00 Tour de France, 18.30 Dites-moi, monsieur! 19.05 Jeu de mots, 19.25 «Rue barrée», feuilleton, 19.40 Actualités régionales, 20.00 Actualités, 20.30 Tour de France, 20.40 Panorama, 21.40 «Les Trois font la Paix», film, 23.00 Actualités.
2^e chaîne. — 19.55 Actualités, 20.00 «Mallin Père et Fils», feuilleton, 20.40 Soirée auteurs et comédiens, 21.40 Alors raconte... 22.40 Une petite ville.
Samedi 22 juillet
1^{re} chaîne. — 12.30 Gai chevalier, 13.00 Actualités, 15.45 Magazine féminin.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

bataillon... tattered... qui combat jusqu'à ce qu'il meurt...
 — Qu'est-ce que tu viens chercher par ici ?
 Frédéric haussa les épaules. Cela non plus n'avait plus d'importance. Au reste, une fusillade venait d'éclater, puis quelques coups de feu isolés, puis le tac-tac d'une mitrailleuse. Ils sortirent de la chambre. Deux garçons arrivaient en courant.
 — Ils arrivent avec des mitrailleuses et des lance-flammes. Faut foutre le camp. Par la vire.
 On pouvait voir les soldats allemands qui longeaient le coteau que Frédéric avait suivi une heure auparavant. Les premiers débouchaient déjà d'entre les sapins. Il n'y avait pas de temps à perdre. Tous ceux qui restaient rejoignirent. Ils prirent derrière le chalet un petit sentier qui montait en raidillon, puis dévalait de l'autre côté de la crête. De temps en temps, ils se retournaient pour tirer. Mais quand ils arrivèrent au sommet, ils purent voir en bas de la pente d'autres points noirs qui se mouvaient dans leur direction. Dans quelques minutes, la retraite serait coupée. Alors, par le couloir Servet! C'est notre dernière chance. Ils n'étaient plus qu'une douzaine, les autres étaient restés sur le pâturage. Ils se couchèrent à plat ventre, pendant que l'un d'entre eux allait fixer une corde à un arbre,

car la paroi commençait par un surplomb qu'on ne pouvait franchir autrement. Frédéric s'était allongé à côté de Paul. Il aurait fallu pouvoir mourir tout de suite, sans ces interminables préparatifs. On entendait les balles siffler dans l'air. Parfois aussi, le tir était trop court. Alors la terre rejaillissait en un petit cratère. Paul s'était mis à tirer. Les Allemands avançaient en rampant. Jamais on n'aurait le temps de suivre la vire pour se mettre à l'abri. Mais ils durent s'arrêter un instant, parce que l'un des jeunes gens avait encore quelques grenades à main. Soudain, Frédéric vit Paul qui se raidissait. Il avait porté les mains à son ventre et se recroquevilait en poussant des gémissements, le visage couvert de transpiration. Puis tout à coup il se relâcha... La corde avait été fixée. Ils rampèrent quelques mètres, puis à l'abri de la crête descendirent en courant. Le type aux grenades était demeuré en arrière pour couvrir la retraite. Les huit qui restaient se laissèrent couler le long de la corde pour reprendre pied sur la vire, qui se changeait bientôt en un couloir abrupt. Quelques instants après, ils dévalaient le pierrier jusqu'aux premiers sapins, entre lesquels ils eurent juste le temps de se glisser, comme les premiers ennemis apparaissaient au haut de la paroi.

L'ombre avait envahi la chambre. L'on ne pouvait plus distinguer ni les titres des livres, ni la carte sur la table. Frédéric se leva et alla s'accouder à la fenêtre. Dehors, la nuit tombait. Il pouvait voir la masse sombre de la ferme, le réverbère éclairant un cercle de femmes, qui venaient chercher leur lait. Plus loin, la forêt silencieuse, et là-bas, à l'horizon, le Jura, éclairé par les derniers rayons du soleil qui se couche sur la France, si bien qu'il est surmonté comme d'une mer de flammes. « Là-bas », murmura-t-il, sortant de son rêve. Là-bas, d'autres se battaient pour de bon, et mouraient pour de bon. Mais lui était là, à se raconter des histoires, ne craignant pas d'utiliser cette souffrance des autres pour enjoliver ses rêveries, s'imaginant un beau rôle, comme il avait toujours fait, et même alors, incapable d'affronter le danger et la mort, mais se voyant en réchapper (non sans avoir abandonné sur la prairie son nouvel ami)... Pourquoi? Pour continuer! Pour raconter l'histoire, lui, le révolté soumis!
 Sa tête s'inclina sur son bras. Il ne partirait jamais.

Ce n'était pas tout à fait juste, puisqu'en fait, il avait commencé des études de droit. Mais de toutes façons, la chose n'avait plus d'importance, maintenant. Il prit le livre et l'ouvrit:
 « Others may sing of the wine and the wealth and the mirth. Mine be the dive and the dross, the dust and scum of the earth. The men of the tattered battalion, which fights till it dies... »
 « D'autres peuvent chanter le vin et l'opulence et la joie. Ma part, c'est... the dive and the dross... et la poussière et la lie de la terre. Les hommes du

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Des vandales causent pour 8000 fr. de dégâts à la piscine

Des vandales, ou des cambrioleurs mécontents de n'avoir mis la main que sur une quinzaine de francs et des cigarettes, se sont livrés à des actes stupides, dans la nuit de mercredi à jeudi, à la piscine et principalement à l'intérieur de la buvette.

Jeudi matin, les employés de la piscine se sont étonnés de la disparition du mobilier de la terrasse. Après une brève recherche, ils constatèrent que tables et chaises gisaient par 5 m. de fond, sous le plongoir de la piscine. De plus, une fenêtre de la buvette avait été enfoncée et à l'intérieur s'était déroulé un saccage en règle. Le poste de télévision, la machine à glace avaient été mis à mal, la caisse enregistreuse avait été forcée, un jeu de société était devenu

inutilisable, et les cadres qui ornaient les murs avaient eux aussi été brisés.

Les dégâts, à première vue, peuvent être estimés à environ 8000 fr. Seul le coffre-fort scellé n'avait pas été touché.

Pendant que M. P. Zehnder, tenancier de la buvette, s'efforçait de remettre de l'ordre, afin de faire face, du moins partiellement, aux besoins de sa clientèle, la police de sûreté commençait son enquête. Dans la journée déjà, nos policiers procédaient à quatre arrestations. Les personnages inculpés reconnaissent avoir franchi les clôtures pour prendre un bain de minuit, et avoir immergé le mobilier, mais nient s'être introduits à l'intérieur de la buvette. La suite de l'enquête démontrera si l'on se trouve devant une curieuse coïncidence ou non.

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Bühler Roger-Paul, électronicien, et Sterzi Nelli.
Müller Ernest-Jakob, employé de commerce, et Thiébaud Rose-Marie.

Marlage

Casclani Nello, pâtissier, et Gruber Rosa-Ingelborg-Pauline.

Décès

Durand née Matthey Yvonne-Renée, ménagère, née le 25 mars 1916, épouse d'Henri-Victor (Serre 97).

CARNET DU JOUR

Cinéma

EDEN: 20.30, «La Grande Combinaison».
PALACE: 15.00 et 20.30, «Al Capone».
17.30 «Les Blouses blanches» (Bon Film).
PLAZA: 20.30, «Le Trésor des Montagnes bleues».
SCALA: 20.30 «Psycho».

Divers

MUSÉE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Pharmacie Guye, av. Léopold-Robert 13 bis. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

Vu... Lu... Entendu...

Nous vous signalions hier une «perle» trouvée par la section suisse de l'Association internationale des journalistes de langue française. Il y en a d'autres, telles ces trois-ci, elles aussi tirées de textes publicitaires de firmes suisses allemandes par les rédacteurs du bulletin «Défense du français»:

La Bouteille Combi peut être usager avec le suçon... pratique en voyage, car elle est fermante... La cuiller se remplit automatiquement.

Les poiles de la brosse sont en dorlon... Nous vous prions de vous persuader vous-même... Le succès de vente est aussi financièrement votre succès.

«X» gaufrettes ne doivent pas manquer dans le sortiment d'un bon magasin... Des exposoirs et des banderoles-vitrines soutiendront votre vente.

Décidément, les budgets de publicité des maisons d'outre-Sarine feraient bien de prévoir un poste «traduction» plus important...

Petits conseils pour vacanciers motorisés



Le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents (BPA) souhaite de bonnes vacances à tous les lecteurs et se permet de leur rappeler quelques conseils utiles:

Sur les autoroutes de l'étranger des vitesses de 100 à 120 km/h sont chose courante, et souvent on y roule encore plus vite. Un coup d'œil dans le rétroviseur est par conséquent de rigueur en manœuvres de dépassement.

Les autoroutes n'offrent aucune garantie contre le dérapage quand elles sont mouillées. Dans ce cas, ne pas dépasser 80 km/h.

Le signal stop n'est guère observé comme il devrait l'être, dans les pays méridionaux. Il ne faut donc pas se fier à son droit de priorité, dans les localités notamment...

Dans le monde entier, à la vitesse de 40 km/h. correspond un parcours de freinage moyen de 25 m., à

50 km/h. il est de 30 m. environ et à 60 km/h. de 45 m.

Il va sans dire que la ceinture de sécurité doit aussi être portée à l'étranger.

L'eau de mer ne dispense pas baigneurs et nageurs d'attendre deux heures après un repas principal pour se mettre à l'eau. Les plages apparemment les plus planes peuvent comporter des dangers pour les enfants. Il faut s'habituer graduellement aux bains de soleil... si l'on ne veut pas écourter les vacances!! On conseille à celui qui ne sait pas nager de ne pas se risquer en eau profonde sur des accessoires pneumatiques (matelas, pneu, etc.).

Il vaut mieux repartir un jour plus tôt et intercaler un repos nocturne, que de prendre la route du retour au dernier moment et risquer un long voyage épuisant.

CHRONIQUE JURASSIENNE

CINQ QUESTIONS DES «24». — La «Commission des 24» vient d'adresser une lettre aux partis politiques auxquels elle pose notamment les cinq questions ci-dessous:

1. Comment appréciez-vous, du point de vue politique, la situation qui existe dans le canton de Berne depuis la publication des propositions de la députation jurassienne?

2. Voyez-vous dans les propositions de la députation jurassienne les éléments

d'une solution durable du problème jurassien?

3. Avez-vous des objections d'ordre politique à opposer aux propositions de la députation jurassienne?

4. Quels seraient, selon vous, les effets les plus importants d'une éventuelle réalisation des propositions (1 à 6) de la députation jurassienne?

5. Quelles autres mesures jugez-vous propres à amener une solution

1. Comment appréciez-vous, du point

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

CRESSIER: Sans nouvelles... — On est toujours sans nouvelles, à Cressier de la jeune Suisse allemande de 15 ans, «en place» au village, et qui a disparu depuis trois semaines.

FLEURIER: Mort trois ans après... — M. G. Divernois, ancien administrateur communal de Boveresse, âgé de 73 ans, est décédé à l'Hôpital de Fleurier des suites d'un accident de la circulation dont il avait été victime il y a trois ans.

LES BAYARDS: Voiture contre vache. — Un automobiliste français est entré en collision, hier près des Bayards, avec une vache qui s'était

échappée d'un troupeau. La bête appartenant à M. Brailleur, a été tuée sur le coup.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

NOYADE D'UN JEUNE GARÇON. — Hier, à 16 h. 05, les premiers secours étaient avisés qu'un jeune garçon venait de couler à pic, devant la plage du «Pavillon», au Nid-du-Crô. Il s'agissait de Pedro Carranza, âgé de 13 ans, qui avait été victime d'une congestion. Retiré de l'eau quelque sept minutes après son accident par M. Kuffer, et malgré que fut pratiqué le bouche-à-bouche, la malheureuse victime ne put être ramenée à la vie.

CHRONIQUE LOCLOISE

SECONDE SEMAINE DE VACANCES... — Quelle semaine, quelle chaleur! Ça, ce sont des vacances et on en profite!

A la piscine c'est la grande affluence: 22,5 et 23 degrés, l'eau est bonne.

La ville semble déserte, mais certains travaux continuent. Ainsi la galerie de rétention sous les rochers du Col-ds-Roches est terminée, ou du moins entièrement percée.

Face à la douane du Col-des-Roches, une fenêtre est maintenant ouverte. Cet événement a été fêté comme il se doit!

Au stade des Jeanneret des travaux de drainage sont en voie d'achèvement.

Automobilistes, enfin le fameux arbre du carrefour des routes du quartier Chaux-du-Milieu et des Ponts-de-Martel a été abattu!

On ne l'a laissé que trop longtemps cet arbre tout rabougri; de combien d'accidents graves, voire mortels, n'a-t-il pas été la cause?

Le beau temps continue, il n'y a pas que ceux qui sont allés au sud qui,

cette fois nous feront envie en nous parlant du soleil et de la chaleur; nous aussi nous avons été servis!

R. P.

Chronique biennoise

MORT DANS LE TRAIN. — Une crise cardiaque a terrassé, hier après midi, en gare de Bienne, un voyageur dans le train où il avait pris place. Malgré les premiers soins qui lui furent prodigués, on ne put ramener à la vie la victime, un sexagénaire de Delémont.

QUE D'ACCIDENTS! — Un garçon de 11 ans, B. Hoffmann, a été renversé par une voiture. Il a été hospitalisé. L'après-midi, deux autres enfants ont été blessés et conduits à l'hôpital: il s'agit de J.-C. Fluckiger, 7 ans, renversé par une voiture sur le pont de la Suze, à la rue du Moulin, à Mâche, et de U. Weyneth, 15 ans, accroché avec son cyclomoteur par une voiture, à l'intersection des rues de l'Allée et des Prés.

PRISON DOMINICALE

Il n'est pas rare d'entendre devant nos tribunaux les défenseurs des accusés invoquer le danger de la promiscuité pour réclamer une diminution de peine. Comme il n'est pas rare non plus de les entendre réclamer une maison spéciale de détention pour chaque cas spécial. De quoi faire de la rééducation une branche gourmande du budget de l'Etat. Un remède fort simple nous semble avoir été trouvé à Monaco. Le voici:

Les condamnés à moins de trois mois de prison n'accompliront leur peine que sous forme «d'arrêts de fin de semaine». Telle est l'une des dispositions prévues par le nouveau Code pénal monégasque voté par le Conseil national de Monaco.

Ceux qui bénéficieront de cette me-

sure devront se présenter le samedi à la prison et seront libérés le lundi matin. Cette nouvelle disposition a été prise pour éviter une interruption de travail préjudiciable à la vie professionnelle du délinquant et également pour éviter une promiscuité trop longue dans les prisons à des individus récupérables. Au cas où les condamnés ne se présenteraient pas le jour prévu, ils seraient contraints d'accomplir totalement leur condamnation.

Reste à savoir si les délinquants considéreront cette mesure comme du «baume tranquille» ou comme une aggravation de leur privation de liberté. Le problème devrait retenir l'attention de nos autorités judiciaires.

TAC.

Pour vous qui ne partez pas en vacances, vous en aurez toute l'année grâce au confort qui vous est avantageusement offert

FORMIDABLES SOLDES

dont chacun profitera

autorisés par la Préfecture du 5 au 24 juillet

MEUBLES MÉTROPOLE

Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 3 43 65

OUVERT

pendant les vacances horlogères

fermé samedi après midi et lundi matin

CHOIX SENSATIONNEL

QUELQUES EXEMPLES

TAPIS poil de vache

Fr. 115.— soldé Fr. 80.—
Fr. 250.— soldé Fr. 175.—

MILIEUX DE SALONS

Fr. 380.— soldé Fr. 310.—
Fr. 260.— soldé Fr. 195.—
Fr. 250.— soldé Fr. 180.—
Fr. 185.— soldé Fr. 110.—

TOURS DE LITS

Fr. 120.— soldé Fr. 90.—
Fr. 150.— soldé Fr. 120.—
Fr. 200.— soldé Fr. 145.—

Voyez notre devanture spéciale

Nur wer Toscanelli raucht weiss wie bekömmlich sie sind



LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange — Librairie place du Marché tél. 2 33 72

Soutenez les annonceurs de votre journal!

STOP!

Plus grande sécurité grâce aux articles hygiéniques. Assortiments recommandés: 3 sortes/18 p. Fr. 11.50 9 sortes/25 p. Fr. 18.70 19 sortes/66 p. Fr. 36.— Expédition contre remboursement ou versement anticipé au CCP 30-285 70, RODAL-Ver-sand, 5601 THUN.



von Gunten
Verres de contact

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOME

Av. Léopold-Robert 21

FEU: 18

SECURITAS S. A.

engage pour les cantons de Vaud - Neuchâtel - Genève

gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse. Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à Securitas S. A., rue du Tunnel 1, Lausanne.

Faites lire notre journal!

A NEUCHATEL

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses... une étape agréable et confortable

Les halles

Une autre à découvrir:

Le Pavillon

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France : On n'aborde pas le vrai problème

Le « contre-gouvernement » de l'opposition, présidé par François Mitterrand (et qui groupe des représentants des partis socialiste, radical et des clubs) a pris catégoriquement position contre les ordonnances économiques et sociales dont un premier train vient d'être publié dans le journal officiel. « Ces textes, indique le communiqué publié par le contre-gouvernement, montrent que le pouvoir, se contentant des mesures administratives prévisibles, ne s'attaque pas au véritable problème qui conditionne le chômage: la situation économique. » Le communiqué s'élève également contre les dernières hausses (transports parisiens, électricité, gaz, etc.) qui, selon lui, « accentueront la crise ».

RFA: Un hebdomadaire extrémiste saisi

Dans un communiqué publié hier matin, la « Deutsche National-Zeitung und Soldaten-Zeitung », hebdomadaire d'extrême-droite, annonce la saisie de son dernier numéro ainsi qu'une perquisition policière dans ses locaux à Munich. Cette mesure aurait été prise à la suite de la parution d'une photo d'Hitler à côté de celle du général

Dayan pour illustrer un article intitulé: « L'Auschwitz israélien dans le désert — le massacre des Arabes — Dayan sur les traces d'Hitler ». Un avocat de Francfort, M^e Latenser « défenseur connu de criminels de guerre nazis », a été chargé par le journal de défendre celui-ci.

Un complot communiste au Mexique

Une conjuration communiste de tendance chinoise tendant à installer au Mexique un régime « populaire socialiste », a été découverte par la Sûreté fédérale mexicaine. Le procureur de la république a annoncé que treize personnes avaient été arrêtées. Les détenus — onze Mexicains, un Vénézuélien et un Salvadorien — ont reconnu qu'ils cherchaient à organiser un mouvement de guérillas « rurales et urbaines » pour « renverser le gouvernement ». Le procureur a déclaré que le mouvement était financé par la Chine populaire, qui faisait remettre à l'un des principaux responsables, l'ingénieur J. Fuentes Gutierrez,

des sommes importantes — 600 livres sterling par mois — par l'intermédiaire de l'agence d'informations « Chine nouvelle ». Douze tonnes de matériel de propagande marxiste-léniniste ont été saisies dans une librairie appartenant à Fuentes Gutierrez, l'un des anciens leaders du Parti communiste mexicain.

Un député fédéral de gauche, M. R. Estrada Villa, serait, selon le procureur, l'un des principaux responsables de la conjuration. Ce dernier est actuellement à Cuba et dément cette assertion. Ce complot semble toutefois moins grave que les autorités le prétendent.

Que se passe-t-il à HAÏTI ?

L'exécution de deux anciens collaborateurs du président Duvalier, MM. L. Chauvet et L. Cambonne, respectivement ex-préfet de Port-au-Prince et ex-ministre des Travaux publics, et la destitution de quinze officiers haïtiens, dont font état des informations reçues jeudi à Saint-Domingue, semblent être à l'origine des bruits

sur la chute du Gouvernement haïtien et la mort de son chef qui ont couru mercredi dans la capitale dominicaine. Les informations vagues et diverses reçues d'Haïti ne permettent pas de se faire une idée précise de la situation politique dans l'île. Mais en tout état de cause, la position du dictateur Duvalier paraît chancelante.

Nigéria : Le Biafra reprendrait l'initiative

Les troupes du Biafra ont repris l'importante ville universitaire de Nsukka et s'apprentent à porter la guerre « en territoire ennemi », a déclaré hier le colonel Ojukwu, leader du « Biafra ». Cependant, un porte-parole du Gouvernement fédéral a aussitôt démenti la chute de Nsukka et a affirmé que les fédéraux pour-

suivaient leur progression dans le secteur d'Ogoja et que leur aviation bombardait des objectifs militaires à Enugu. A Lagos même, d'importantes mesures de sécurité ont été prises pour éviter les sabotages à la suite de l'attentat commis à Yaba et qui aurait fait, selon des sources non-officielles, onze morts et de nombreux blessés.

Nouveaux « exploits » pattakistes

Le comité de l'Association des journalistes d'Athènes a démissionné, jeudi, pour protester contre la suppression, par le gouvernement, de la loterie de la presse. Cette suppression, déclare le comité, enlève à la presse les moyens de tenir ses engagements en matière d'assurance sociale à l'égard de ses membres et risque de léser 3000 assurés et leurs familles.

La suppression de la loterie, que le gouvernement motive par son « souci d'assurer l'égalité sociale de tous les groupes professionnels », apparaît comme un nouveau coup porté à la presse par le pouvoir, à la suite des mesures prises depuis le coup d'Etat,

qui ont réduit au chômage plusieurs centaines de journalistes.

D'autre part, un tribunal d'Athènes a condamné, par contumace, le compositeur Théodorakis, auteur de la musique du film « Zorba le Grec », à cinq ans et demi de réclusion, pour « offense à la famille royale », parce qu'il avait accusé le roi et sa mère d'être impliqués dans les événements qui ont entraîné la mort du député de gauche Lambrakis, en 1963, à Salonique. Enfin, de nombreuses personnes, accusées d'avoir répandu des tracts antigouvernementaux, ont été arrêtées.

Vietnam : Les engrenages commencent à se gripper

On apprend jeudi, de source diplomatique, à Washington que l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, le général Maxwell Taylor, a été chargé par le président Johnson de présider une mission spéciale auprès des alliés des Etats-Unis dans la guerre du Vietnam. Le général informera les gouvernements de ces Etats sur la visite au Vietnam de M. Robert Macnamara, secrétaire à la Défense. On apprend de même source que le général partira vers la fin de cette semaine et visitera la Corée du Sud, les Philippines, la Thaïlande, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il sera accompagné de hauts fonctionnaires de la Maison-Blanche, du Département d'Etat et du Département de la défense. On ignore l'ampleur des effectifs des renforts de troupes qu'il demandera aux alliés des Etats-Unis en guerre au Vietnam.

Les troupes américaines au Vietnam ont eu plus de victimes — blessés compris — pendant les six mois et quinze jours de combats de cette année que pendant les douze mois de l'année 1966.

L'Inde et ses problèmes

L'Inde durant de longues années a bénéficié de l'héritage moral venant de la politique de non violence instaurée par Gandhi. Son successeur Nehru en avait compris la valeur et s'était efforcé de maintenir son pays dans le camp des nations pacifiques et non alignées. C'est ainsi que l'Inde réussit à s'assurer la sympathie d'une très grande partie du monde, et l'aide matérielle et économique qui lui était absolument nécessaire, au moment où elle fut victime de l'agression chinoise en particulier.

Le nouveau premier ministre, M^{me} Gandhi, est loin de posséder la sagesse et le format politique de ses prédécesseurs. Pour des motifs qui semblent venir des énormes difficultés qu'elle rencontre en politique intérieure, elle a voulu, à l'instar de beaucoup de chefs d'Etats du tiers-monde, jouer un rôle du point de vue international, dans l'espoir de trouver de nouveaux appuis, et de faire oublier à son peuple l'insuffisance de son action à la direction interne du pays.

La position de M^{me} Gandhi, sur le problème de la conclusion d'un traité de non-prolifération des armes nucléaires est faite pour jeter le trouble dans les esprits. Son gouvernement déclare en effet: « L'Inde est un pays non aligné, non protégé par un parapluie nucléaire et n'appartient à aucun bloc militaire. Elle est en outre sous la menace d'une attaque nucléaire de la part de la Chine. L'Inde est cependant déterminée à ne pas produire la bombe atomique. Mais si

telle est sa décision, elle n'a cependant pas abdiqué son droit de le faire un jour. » Autrement dit, l'Inde qui est incapable d'assurer un minimum vital à sa population, ne renonce pas à une force de frappe éventuelle. La sagesse dictait pourtant à ce pays d'attendre le dépôt d'un texte définitif du traité en question, d'analyser tous les désavantages du point de vue strictement national.

Dans l'affaire du Moyen-Orient aussi, M^{me} Gandhi a péché par précipitation. L'appui moral que son gouvernement a apporté aux Arabes, a provoqué des réactions très vives dans de nombreux pays, et au sein même des ministres indiens. Il est à craindre que l'Inde perde de ce fait certaines assistances qui lui sont pourtant indispensables et qu'elle ait en plus à souffrir du boycott de commerçants européens et surtout américains.

Plus utile et plus réaliste semble par contre être pour l'avenir de l'Inde l'annonce de la décision suivante: « Le Gouvernement indien a décidé de déposer un projet de loi en vue de rendre la stérilisation obligatoire pour les pères ayant trois enfants ou plus afin de freiner l'expansion de la population qui atteint maintenant 500 millions d'individus en Inde où un million de bébés naissent chaque année.

» Au Ministère de la santé publique, on précise qu'une campagne de consultation de la population sera menée avant le dépôt de la loi sur le

bureau du Parlement indien.

» A une fin identique, le gouvernement a également décidé d'élever à 20 ans l'âge minimum du mariage pour les jeunes filles, et va tenter de « libéraliser » la législation de l'avortement.

Le Gouvernement indien se heurte à la résistance des Eglises. Il ne faut pas oublier qu'il y a deux ans le gouvernement avait lancé une campagne en faveur de l'utilisation du « stérilet » par les femmes. Et que, dernièrement, le ministre indien de la santé, reçu en audience par le pape Paul VI, lui avait remis un rapport sur le problème démographique indien. Le pape en avait profité pour réaffirmer l'opposition de l'Eglise à toute méthode anticonceptionnelle et avait proposé aux Indiens l'émigration pour échapper à la famine. Il n'avait pas précisé vers où. Le Gouvernement indien a eu la sagesse de préférer une autre solution: tout faire pour que viennent au monde les seuls enfants qu'on serait en mesure de faire vivre.

Déjà chez nous, Jean Wilhelm, conseiller national, « trompettiste » de la morale absurde, parle dans le « Pays » de « La civilisation humaine en déclin ». Parce que, selon lui, empêcher ce qui n'existe pas est un crime, tandis que mettre au monde des enfants destinés à mourir de faim est une loi de la nature (nous ne parlons pas de Dieu qui certainement n'a pas voulu cela)...

EUGÈNE MALÉUS.

La tension diminue sur le canal de Suez

Des observateurs de l'ONU ont annoncé jeudi que la tension entre les forces armées égyptiennes et israéliennes le long du canal de Suez avait diminué. Le commandant du groupe des observateurs, le général Odd Bull, a déclaré, après avoir conversé avec des fonctionnaires égyptiens au Caire, qu'il était satisfait de la situation le long de la voie d'eau. Les deux parties semblent donner suite à son appel de s'abstenir de toute action qui pourrait mener à une rupture du cessez-le-feu.

La délégation algérienne à l'Assemblée générale extraordinaire a fait savoir jeudi soir au ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique qu'elle rejeterait tout compromis qui lierait le retrait des forces israéliennes à une déclaration équivalant en fait à une renonciation par les pays arabes à l'état de belligérance avec

Israël. D'autre part, l'agence d'information du Soudan rapporte jeudi que le président Nasser a déclaré dans une interview que « l'Egypte se replierait vers le Soudan plutôt que reconnaître Israël ».

« La Tunisie s'abstiendrait de prendre part à la conférence des ministres arabes des Affaires étrangères, si une telle conférence devait se tenir dans les conditions indiquées », déclare-t-on dans les milieux autorisés tunisiens où l'on s'étonne qu'une telle réunion « puisse être décidée par un petit nombre de gouvernements et sans qu'une large consultation préalable ait eu lieu ».

Le quotidien du Parti destourien « Al Amal » critique sévèrement le comportement des pays arabes qui ont décidé cette réunion: « C'est inadmissible, nous disons nettement et clai-

rement que nous ne pourrions ni approuver ni accepter une telle conduite », écrit le journal, qui ajoute: « On a agi comme si le reste des pays arabes étaient des satellites contraints d'appliquer les instructions qui leur sont transmises. »

L'Assemblée générale extraordinaire sur le Proche-Orient a repris ses travaux jeudi à 17 h. 10 pour s'ajourner à vendredi soir. Des entretiens directs soviéto-américains se déroulent aux Nations Unies afin de trouver une formule permettant à l'assemblée générale extraordinaire de s'ajourner vendredi. Ces conversations pourraient dépasser la simple procédure de l'ajournement, et porter sur l'ensemble de la situation actuelle au Proche-Orient. Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, a remis son départ pour Moscou.

EN QUELQUES LIGNES

● MOSCOU. — M. Miki, ministre des affaires étrangères du Japon, est arrivé, jeudi, à Moscou, où il demeurera deux jours, et où il aura des entretiens avec les dirigeants soviétiques au sujet des relations nippo-soviétiques, et notamment des territoires donnant lieu à des contestations entre les deux pays.

● PARIS. — Les agents d'accompagnement des trains — chefs de train, contrôleurs et surveillants — seront en grève vendredi, en France, pendant 36 heures.

● LONDRES. — Le secrétaire général des Nations Unies U Thant, a donné une réponse évasive à la proposition de la Grande-Bretagne d'envoyer un observateur au référendum que les autorités britanniques organiseront en septembre prochain à Gibraltar.

● LONDRES. — Six hommes masqués ont attaqué un fourgon postal, hier matin, dans le nord-ouest de Londres et dérobé 10 sacs de courrier qui contenaient des chèques, des mandats et de l'argent liquide pour une somme évaluée à 45 000 livres (plus de 500 000 francs).

● LISBONNE. — Un communiqué officiel, publié à Bissau, annonce que les forces armées portugaises ont mis hors de combat, au cours de leurs opérations de la semaine du 10 au 17 juillet, en Guinée portugaise, 14 « rebelles ».

● SAINT-PIERRE ET MIQUELON. — La population de Saint-Pierre et Miquelon (au sud de Terre-Neuve) a réservé un accueil enthousiaste au général de Gaulle.

● DURHAM. — Trois cents Noirs ont manifesté pacifiquement jeudi soir dans les rues de Durham (Caroline du Nord) pour demander des logements plus confortables et une amélioration de leur sort. Des Blancs ont provoqué des incidents.

● WASHINGTON. — Le Département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis procédaient à un réexamen complet de l'ensemble des programmes de ventes de matériel militaire à l'étranger, notamment au Proche-Orient.

● PARIS. — Une réunion conjointe du comité spécial du pétrole de l'OCDE et du Comité consultatif de l'industrie pétrolière, récemment créé à la suite de la crise du Proche-Orient s'est ouverte hier à Paris.

● ADEN. — Les troupes égyptiennes au Yémen se sont emparées du port de Mayidi, dans l'extrême nord du Yémen, et de la ville de Harid, près de la frontière séoudite. Les forces égyptiennes au Yémen, qui étaient estimées à 10 000 ou 15 000 hommes, au cours du conflit avec Israël compteraient actuellement, en fait, quelques 25 000 hommes. On annonce de nouvelles attaques aux gaz toxiques.

● SAIGON. — La radio du Vietcong a lancé, jeudi, un appel au nom du Front de libération, à l'occasion du 13^e anniversaire de la signature des accords de Genève, demandant aux puissances mondiales d'exercer une pression sur les Etats-Unis pour entraîner leur retrait du Vietnam.

● MONTEVIDEO. — L'Uruguay tout entier a été paralysé jeudi par une grève générale de 24 heures, destinée à protester contre l'inflation.

Ferraille, feu et sang...



Comme nous l'avons annoncé hier, l'aviation civile internationale a été frappée, mercredi, de deux désastres qui ont causé la mort d'au moins 122 personnes. Notre photo: les premiers travaux de sauvetage parmi les débris du Boeing tombé près de Hendersonville (Etats-Unis).